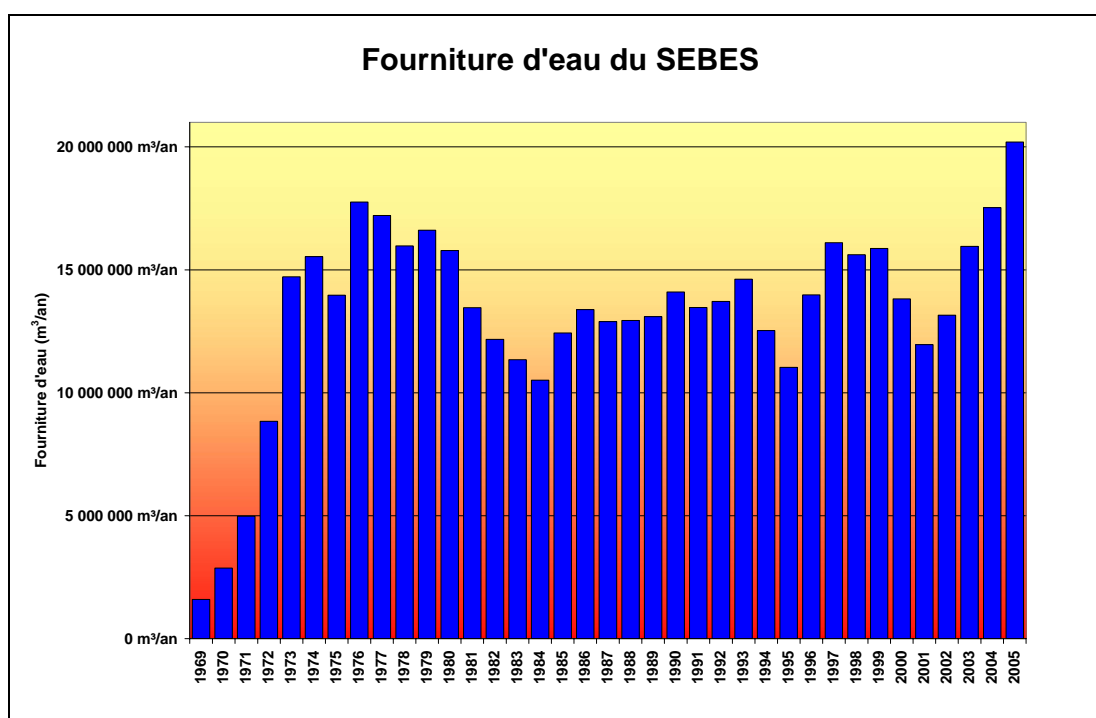


La distribution du 500.000.000^e m³ d'eau potable du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES)

Conformément à l'article 1er de la loi du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre, le SEBES a pour mission l'établissement, l'entretien, et l'exploitation de tous les ouvrages, installations mécaniques et canalisations destinés à la conduite d'eau potable provenant des eaux puisées dans le réservoir d'Esch-sur-Sûre. La station de traitement à Esch-sur-Sûre ainsi que les sites de forage construits lors de la vidange du lac permettent au SEBES de répondre aux demandes en eau potable de ses preneurs d'eau.

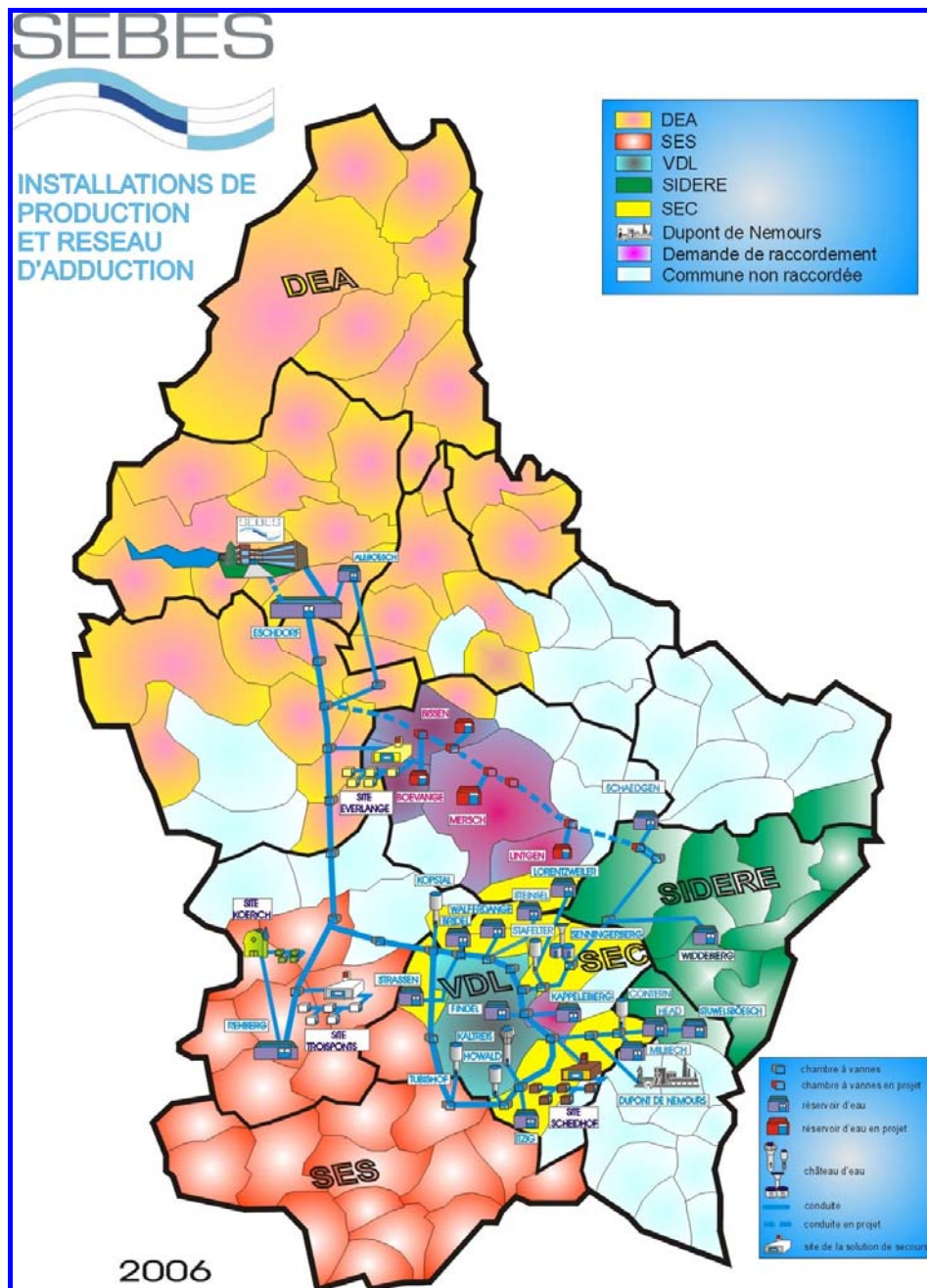
Le 27 mai 2006 à 10:54 heures, au courant de sa 38^e année de fonctionnement, le SEBES a distribué le 500.000.000^e m³ d'eau potable.



Au cours des dernières années, la demande d'eau potable, surtout d'eau de pointe, a fortement augmenté et le SEBES a dû adapter sa stratégie de mise à disposition d'une capacité d'eau potable tout en assurant aux différents membres une très grande sécurité d'approvisionnement.

L'eau potable est distribuée moyennant un réseau d'adduction d'une longueur approximative de 125 km avec 22 points de fourniture, qui sont :

- la DEA (Syndicat de distribution d'eau des Ardennes) pour le Nord du pays,
- le SES (Syndicat des Eaux du Sud) pour le Sud du pays,
- la Ville de Luxembourg,
- le SIDERE (Syndicat Intercommunal pour la Distribution d'Eau dans la Région de l'Est) pour l'Est du pays et
- le SEC (Syndicat des Eaux du Centre).



1. Historique de la stratégie du SEBES

Le SEBES a opéré toujours dans l'intérêt d'un service de haut niveau garantissant une production d'eau potable répondant depuis le début de sa production en 1969 à toutes les conditions de qualité telles que définies par le règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

1.1. Les débuts du SEBES

Dès sa création le SEBES renforça l'alimentation du pays en eau potable par la mise à disposition au niveau de sa station de traitement à Esch-sur-Sûre d'une capacité de production de 64.000 m³ par jour. La capacité de production du SEBES était utilisée par les preneurs d'eau raccordés au réseau du SEBES pour compléter leurs ressources propres en eau ainsi que pour sécuriser leur approvisionnement en eau potable en cas de problèmes au niveau de leurs ressources propres.

La stratégie suivie par le SEBES était de garantir le fonctionnement impeccable d'une station de traitement à la recherche permanente d'optimiser ses procédés dans l'optique d'une production fiable et performante en eau potable de haute qualité.

1.2. Vidange du lac de barrage

Lors de la vidange du lac devenue nécessaire pour réaliser des travaux d'entretien du mur du barrage du lac d'Esch-sur-Sûre, le SEBES a dû trouver des ressources alternatives pour assurer la continuité l'approvisionnement en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg même en l'absence de la réserve d'eau du lac. Pour se faire il a créé 4 sites de forages comme solution de rechange (Everlange, Scheidhof, Troisponts et Koerich). Accompagné d'une campagne de sensibilisation pour une utilisation rationnelle et économique de l'eau, l'approvisionnement en eau potable du pays a pu être assuré sans problème majeur pendant toute la durée de la vidange du lac de l'année 1991.

1.3. Solution de secours du SEBES

Après le remplissage du lac, les sites de forages ne furent pas abandonnés mais maintenus en tant que solution de secours pouvant être utilisée en cas de forte demande d'eau, lors de ruptures de conduites, en cas de problèmes à la station de traitement ou encore lors de travaux d'entretien au réseau du SEBES.

La stratégie du SEBES s'est donc étendue de la simple mise à disposition d'une eau potable à partir d'un site de production isolé à celle de la gestion d'une capacité de fourniture en provenance de deux ressources d'eau indépendantes.

2. Stratégie actuelle du SEBES

Aujourd'hui le SEBES ne se limite plus à la simple fourniture d'eau potable. Il offre également une grande sécurité d'approvisionnement en eau potable à ses membres. Par le biais de son réseau de distribution le SEBES atteint toutes les régions du pays ce qui permet une gestion intégrée de toutes les disponibilités en eau potable suivant la définition des droits et obligations des différents membres. En second lieu et par le biais de la capacité de traitement à la station d'Esch-sur-Sûre et celle des sites de la solution de secours, tout membre a un deuxième pilier d'approvisionnement à sa disposition.

Par ailleurs, le SEBES exploite pour la couverture de la demande de base une ressource d'eau écologiquement peu sensible et ne recourt qu'aux eaux souterraines qu'en cas de pointes de consommation ou de problèmes respectivement pendant des travaux d'entretien du mur du barrage ou en cas d'une pollution du lac.

De plus, la qualité élevée de son eau potable permet aux différents preneurs d'eau d'optimiser leurs propres ressources en les mélangeant dans des proportions bien déterminées.

La maintenance et la disponibilité à tout moment des capacités de production du SEBES, même en cas d'un abaissement de la consommation, est un facteur essentiel de la composition du coût de fonctionnement du SEBES.

Le nouveau mode de participation aux charges décidé en 2003 qui est basé sur la réservation d'une capacité de production et de transport, sur le nombre de raccordements et la consommation effective, et qui permet de différencier entre les différentes prestations du SEBES, a non seulement permis d'ouvrir le SEBES à de nouveaux membres mais permet également de préparer l'avenir dans le respect des engagements des différents membres du SEBES.

2.1. Projets d'envergure pour l'avenir

Le projet de renforcement de l'infrastructure d'eau potable par la construction d'une conduite allant de Grosbous (Schankengraecht) via Mersch à Junglinster sécurisera pour l'avenir la fourniture d'eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante pour les régions tant de l'Est que du Centre et du Sud du pays. Par ailleurs, les communes situées sur le tracé de la nouvelle conduite, qui disposent pour leur approvisionnement en eau potable que d'une

seule ressource, pourront facilement être raccordées à l'infrastructure nationale du SEBES si leur croissance démographique ou économique l'impose respectivement dans l'intérêt de leur sécurité d'approvisionnement.

D'autres projets d'envergure sont :

- le doublement de la conduite de refoulement entre la station de traitement à Esch-sur-Sûre et le réservoir principal à Eschdorf,
- l'extension du réservoir principal à Eschdorf,
- l'extension de la capacité de la solution de secours,
- l'extension et le renforcement des capacités de traitement de la station,...

2.2. Relations publiques

- Depuis le début de cette année le SEBES mis en service son site Internet sous l'adresse suivante : www.sebes.lu
- Le circuit de visite est en cours de remise à jour.